

A photograph of four young adults (three women and one man) sitting around a wooden table, smiling and looking at a laptop. The man is on the left, looking down at something in his hands. The woman next to him is smiling broadly. The woman on the right is also smiling and looking at the laptop. The fourth person is partially visible on the far right, holding a coffee cup. The background is a white brick wall and a wooden door.

RAPPORT ANNUEL 2019/2020

FIDUCIAIRE | SUISSE

CONTENU

Éditorial	3
Les experts fiduciaires aident les PME à traverser la crise	4
Les projets phares de FIDUCIAIRE SUISSE	6
Réussir le tournant de la numérisation	10
Le perfectionnement professionnel en ligne en période de COVID-19	12
Beaucoup d'élan dans le domaine de la formation initiale et continue	14
Créer des conditions cadres optimales pour notre branche	17
Petit, mais remarquable: le bureau exécutif de l'association centrale	20
Commission de déontologie	22
Organisme d'autorégulation (OAR)	24
Business Partner	27



Et soudain, le coronavirus déferla. Disons-le carrément: personne ne l'avait vu venir. En l'espace de très peu de temps, le virus a bouleversé notre quotidien. Comme le reste du monde, la Suisse – et avec elle son économie, son monde politique et la société tout entière – s'est retrouvée face à un défi immense. Ce n'est qu'en nous soutenant mutuellement et en travaillant ensemble que nous pourrions surmonter cette épreuve. Et nous, experts fiduciaires, pouvons y contribuer de manière essentielle.

Les PME, qui du jour au lendemain ont été confrontées à des épreuves comme le chômage partiel, les problèmes de liquidités ou d'approvisionnement, ont besoin d'un partenaire compétent à leurs côtés. Les experts fiduciaires sont prédestinés à combler cette lacune. Forts de toute l'étendue de leurs compétences et grâce à leurs prestations de conseil professionnelles, modernes et flexibles, ils sont en mesure d'aider les entreprises de toute nature à traverser la tempête.

Nous pouvons – et devons – actionner tous les leviers de notre rôle de conseil, qui répond à des attentes plus fortes que jamais en cette période de crise, afin d'accélérer le changement de notre image professionnelle et de l'ancrer encore plus profondément dans l'esprit de nos clients: l'image du comptable poussiéreux doit céder la place à celle du «coach de PME» compétent. Si nous poursuivons sur cette voie, notre branche disposera des meilleurs atouts pour demain.

Par ailleurs, ce n'est pas sans une certaine fierté que je constate que notre association a surmonté cette épreuve inattendue avec brio. Grâce aux changements internes de ces dernières années, nous avons été en mesure d'accomplir nos tâches sans faille pendant toute la durée du confinement et d'offrir à nos membres un précieux soutien de bout en bout en mettant à leur disposition un grand nombre de fiches d'information, de listes de contrôle et d'actualités. Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à l'ensemble du personnel du bureau exécutif ainsi qu'aux membres de l'Institut pour leurs efforts inlassables.

Ce qui vaut pour notre branche vaut aussi pour la Suisse: grâce à notre engagement, notre courage et notre soutien réciproque, nous réussissons, en tant que société, à surmonter l'épreuve du coronavirus – et même à en sortir plus forts.

Prenez soin de vous.

Votre
Daniela Schneeberger, présidente centrale

LES EXPERTS FIDUCIAIRES AIDENT LES PME À TRAVERSER LA CRISE



LES EXPERTS FIDUCIAIRES AIDENT LES PME À TRAVERSER LA CRISE

Les experts fiduciaires sont un coach de PME compétant et fiable, qui peut répondre à toutes les questions concernant la gestion des entreprises.

Les effets de la pandémie du coronavirus pèsent lourdement sur notre économie. Du jour au lendemain, de nombreuses PME ont été confrontées à d'énormes problèmes. Certes, l'État est intervenu pour amortir l'impact financier subi par les entreprises. Mais même avec les moyens financiers déployés, seules les entreprises en bonne santé seront capables de se redresser. C'est là que les experts fiduciaires ont un rôle à jouer.

Les experts fiduciaires disposent de la compétence nécessaire pour rendre les entreprises plus efficaces et plus performantes.

Les experts fiduciaires sont capables de bien plus que la simple tenue de comptes et le remplissage de déclarations d'impôt. Ils peuvent également analyser et interpréter les chiffres des entreprises aux côtés desquelles ils travaillent. Aussi sont-ils compétents pour définir des mesures cohérentes visant à rendre les entreprises plus efficaces et donc plus performantes, ainsi que mieux armées face aux crises.

Dans le même temps, les experts fiduciaires peuvent arguer de connaissances approfondies dans le domaine de la gestion des entreprises: en effet, l'économie des entreprises, la finance, le droit, la fiscalité, les caisses de pension ou encore les assurances n'ont aucun secret pour eux. Ils sont également habitués à identifier les relations de cause à effet, ils disposent d'une expérience intersectorielle et savent dans quelles situations il convient de faire appel à un spécialiste.

Tout cela leur permet de proposer un conseil compétent et complet qui tient compte des préoccupations et des objectifs individuels. La profession a ainsi toutes les cartes maîtresses en mains pour s'affirmer comme l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions concernant la gestion des entreprises – bref, comme un «coach de PME» sur lequel on peut compter. Dans la situation actuelle, plus que jamais les experts fiduciaires ont les moyens de démontrer qu'ils peuvent mettre à profit leur savoir-faire pour aider les entreprises à traverser les périodes difficiles en toute sécurité et les armer au mieux pour affronter l'avenir avec succès.

Mettre à profit la numérisation

Les défis auxquels sont confrontées les PME ne s'arrêtent pas au secteur fiduciaire lui-même. Pour leurs dirigeants, il est donc d'autant plus crucial d'armer non seulement les clients, mais également leur propre entreprise pour demain. Les experts fiduciaires ont tout intérêt à se familiariser avec les nouvelles opportunités du numérique et à les mettre à profit pour offrir des services de conseil compétents.

La branche fiduciaire dispose ainsi des meilleures cartes pour ancrer la profession dans le monde du numérique en se présentant comme un secteur moderne, créatif et tourné vers l'avenir.

LES PROJETS PHARES DE FIDUCIAIRE|SUISSE



LES PROJETS PHARES DE FIDUCIAIRE|SUISSE

Groupe de travail formation: la lutte contre la pénurie de spécialistes

La branche fiduciaire est toujours aux prises avec une pénurie de spécialistes. Dans le cadre du projet «Formation» et en étroite collaboration avec la Schweizerische Treuhänder Schule STS, FIDUCIAIRE|SUISSE a élaboré un produit destiné aux personnes désireuses de changer de cap, dont la finalité est d'inciter les personnes diplômées ayant suivi une formation commerciale initiale sans lien avec la branche à rejoindre le secteur de la fiducie.

Un stage annuel structuré, adossé à des contenus pédagogiques spécialisés élaborés en fonction des saisons, a été concocté dans le but d'offrir aux jeunes un accès à la branche fiduciaire. FIDUCIAIRE|SUISSE fournit ainsi à ses membres un kit complet de documents d'aide: modèles d'annonces d'emploi, de contrats de stage rémunéré avec recommandation salariale, de certificats de travail, instruments de suivi des progrès. Un pilote du nouveau produit «Personnes changeant de cap – juniors» a déjà été lancé auprès de certaines sociétés fiduciaires de différentes régions du pays.

En termes de communication, ce projet est soutenu par une campagne de notoriété visant à moderniser l'image et à promouvoir l'attractivité du secteur de la fiducie auprès du groupe cible visé. Le projet prévoit de courtes séquences vidéo diffusés à intervalles réguliers pour toucher le groupe cible sur les réseaux sociaux et assurer un effet viral maximal. Les premières vidéos sont déjà en cours d'élaboration et devraient être lancées cette année.

Pour les personnes qui souhaitent
changer de cap, les juniors et les seniors:
nouvelles offres de formation

Un autre produit, dont le lancement est prévu en 2021/2022, est destiné aux «seniors» de la branche qui, grâce à des offres de formation ciblées, se destinent à des domaines de compétence spécifiques du secteur fiduciaire et pallient ainsi la pénurie de spécialistes dans la branche.

Membres du groupe de projet:

- Marc Bräutigam (responsable)
- Michel Fischer
- Vanessa Jenni
- Thomas Schmitt
- Reto Wettstein
- Erika Zobrist

LES PROJETS PHARES DE FIDUCIAIRE|SUISSE

La nouvelle solution de l'association numérique est en bonne voie.

Étant donné que notre produit actuel ne bénéficie plus de nouveaux développements, FIDUCIAIRE|SUISSE a dû trouver, au cours de l'année 2018, une nouvelle solution pour la gestion des membres et des cours. Ce projet de «Solution pour l'association» vise, d'une part, à renouveler la base de données et, d'autre part, à offrir un lifting au site Internet de l'association. Un choix motivé par des raisons esthétiques, mais aussi par la volonté de mieux mettre en exergue les possibilités techniques de la nouvelle base de données. Nous sommes fiers de poursuivre ce projet majeur aux côtés de la Schweizerische Treuhänder Schule STS, laquelle, dans le même élan que nous, renouvelle son système de gestion des cours (CRM) ainsi que son site Internet.

Le nouveau site internet est une plate-forme d'information et de vente pour un développement du marché basé sur les données

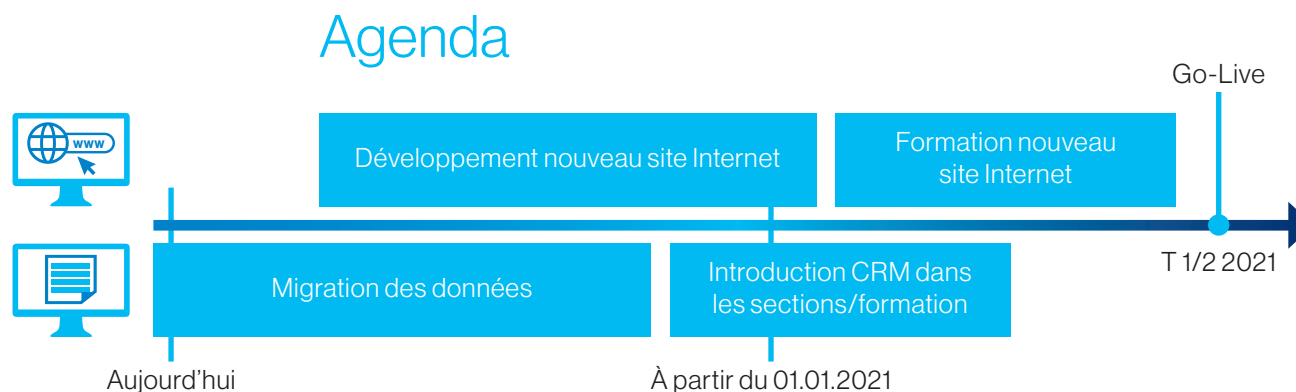
La nouvelle solution de l'association inclut un système de gestion des membres et des cours qui peut être utilisé au sein de l'association tant par les bureaux exécutifs des sections que par l'association centrale. Le produit CRM précédent a déjà été utilisé avec succès pendant plusieurs années au sein de la STS, remplissant toutes les exigences liées à la gestion de nos membres et de nos cours. La nouvelle solution de gestion de l'association et des cours entend proposer un outil moderne, agile et évolutif pour la gestion des membres. Elle permet par ailleurs d'alléger la charge administrative des sections et d'automatiser le suivi du perfectionnement professionnel proposé en interne.

Les fonctionnalités suivantes sont prises en charge par le système interne de gestion des membres et des cours:

- Saisie et édition des membres
- Rapatriement de l'ensemble des données (STS incluse) dans une base de données unique, mais avec des droits limités
- Gestion des cours, y c. l'inscription, la confirmation, la correspondance, les listes de participants, la confirmation des perfectionnements professionnels, les documents de cours
- Facturation des membres, des cours et des autres prestations de services
- Interface avec Abacus ou importation/exportation des fichiers de paiement
- Contrôle des perfectionnements professionnels, liste avec le statut actuel, correspondance concernant le perfectionnement professionnel
- Modèles de lettres et d'emails pour la correspondance individuelle
- Modèles de lettres et d'emails pour le publipostage postal et électronique

LES PROJETS PHARES DE FIDUCIAIRE|SUISSE

Les 13 pages Internet de l'association (12 sections et 1 page centrale) ainsi que la page de la STS conserveront leur identité visuelle propre. Toutefois, au lieu d'un site Internet au sens classique du terme, l'accent sera mis sur une plate-forme d'information et de vente. On entend ainsi mettre en place un développement du marché basé sur les données, un facteur essentiel pour les futures activités de vente et de marketing.



Composantes du site Internet

- Une présentation moderne et simple, une navigation claire
- Une conception plus uniforme et une structuration plus claire, une intégration de la STS sur la même plate-forme
- Une meilleure présentation de l'information, des fonctions de recherche plus simples
- Un accès à plus de contenus
- Une connexion plus facile à l'espace interne grâce à un module de «gestion des mots de passe»
- Une présentation plus claire des offres de perfectionnement professionnel
- Un processus simplifié d'inscription aux cours doté d'une interface avec le module interne de gestion des cours

Nous sommes impatients de pouvoir compter prochainement sur cette solution moderne et efficace pour la gestion de l'association et des cours.

Membres du groupe de projet:

- Olivier Buchs (responsable)
- Boris Blaser
- Susanne Cilurzo (STS)
- Vanessa Jenni
- Erika Zobrist

RÉUSSIR LE TOURNANT DE LA NUMÉRISATION



RÉUSSIR LE TOURNANT DE LA NUMÉRISATION

Outre l'organisation de nouvelles DCO (Digital Company Orientation) supplémentaires, nous avons aussi, de nouveau avec le concours de la STS, contribué au TREUHAND|MODULAR ainsi qu'au cours de certificat sur la transformation numérique. Le 1^{er} juillet 2020, Boris Blaser a transmis les rênes de l'institut à Patric von Reding, membre de longue date de ce même institut, lequel se réjouit d'apporter un soutien actif aux membres de l'association et de leur faire profiter de la transmission de connaissances sur les thèmes liés au numérique.

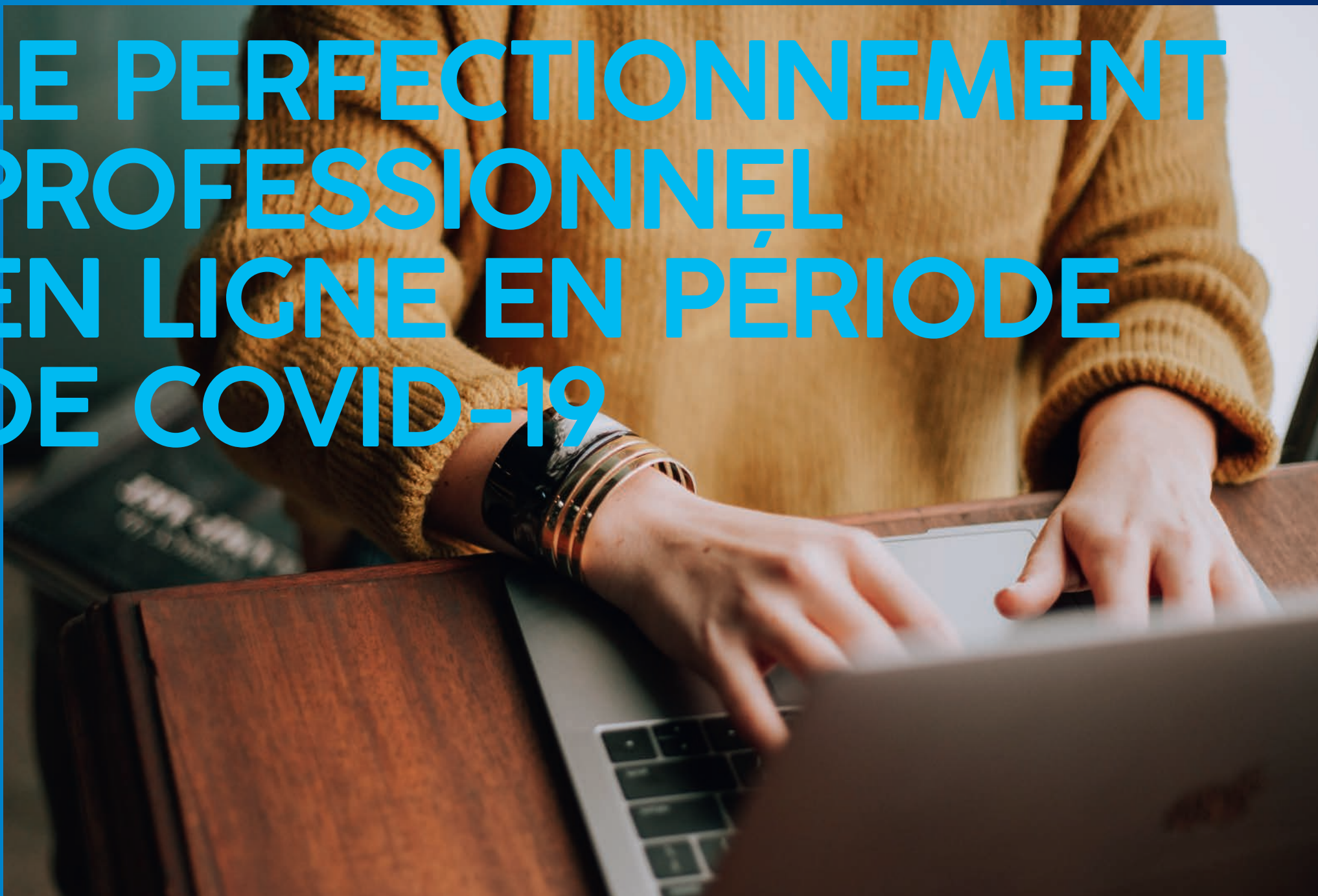
À l'heure actuelle, la coopération avec les partenaires de mise en œuvre est intensifiée afin d'offrir aux membres un soutien encore davantage ciblé sur différents aspects de la numérisation. Un nouveau produit a été inauguré: le «digitalk». Malheureusement, la première session,

La Digital Company Orientation et le cours de certificat sur la transformation numérique sont au centre des préoccupations de l'Institut Fiduciaire 4.0.

prévue en mars, a dû être annulée, victime du coronavirus, mais une autre date est d'ores et déjà prévue. Cet automne, l'Institut pourra à nouveau apporter son soutien à la STS dans le cadre du TREUHAND|MODULAR et du cours de certificat. Par ailleurs, l'Institut produit désormais en continu de nouvelles listes de contrôle et factsheets utiles et intéressantes, dans lesquelles les membres trouvent des compléments d'informations techniques sur un large éventail de questions liées au numérique.

Afin de ne plus passer à côté de cette précieuse actualité, nous vous invitons à suivre l'Institut sur ses réseaux sociaux!

LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL EN LIGNE EN PÉRIODE DE COVID-19



LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL EN LIGNE EN PÉRIODE DE COVID-19

Depuis toujours, le perfectionnement professionnel de nos membres est un facteur décisif pour le maintien de la qualité des prestations de services au sein de notre profession.

En ces temps de COVID-19, les prestataires de séminaires et de formations sont particulièrement mis à contribution du fait des précautions de sécurité requises et prescrites. D'une part, il leur appartient d'assurer le transfert de connaissances dans un univers professionnel en constante évolution; d'autre part, ils doivent évidemment veiller à éviter que les participants aux formations continues ne soient infectés par le coronavirus. Ces exigences ont conduit à booster la mise en œuvre concrète de diverses formes de numérisation dans le paysage éducatif – de même que dans les domaines de la communication et en ce qui concerne les formes de réunions. Tant notre établissement de formation STS (Schweizerische Treuhänder Schule) que nos sections proposent des événements de perfectionnement professionnel et des séminaires sous forme numérique.

Les offres de formation continue en ligne peuvent être validées sans restriction au titre de l'obligation d'accomplir un perfectionnement professionnel.

Afin de satisfaire aux exigences en matière de perfectionnement professionnel en ligne, le règlement sur le perfectionnement professionnel a été adapté de sorte que ces offres en ligne puissent être validées sans restriction au titre de l'obligation d'accomplir un perfectionnement professionnel. Pour que ces formations en lignes soient validées comme telles, la participation doit être attestée, et les acquis doivent être soumis à un contrôle adéquat et personnalisé.

Le fondement de la reconnaissance du perfectionnement professionnel demeure l'ensemble des domaines spécialisés spécifiés comme matières d'examen pour l'examen professionnel d'agent fiduciaire ou l'examen professionnel supérieur d'expert fiduciaire. Tous les domaines spécialisés dans lesquels nous opérons doivent être dûment pris en compte. En ce qui concerne les sujets d'examen, les réviseurs inscrits au registre de révision sont tout particulièrement tenus d'observer les exigences de l'autorité de surveillance en matière de révision applicables en l'espèce.

Le coronavirus limite les cours de perfectionnement et donne une forte impulsion aux offres numériques.

BEAUCOUP D'ÉLAN DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE



BEAUCOUP D'ÉLAN DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Formation commerciale initiale: introduction de l'apprentissage mixte dans les cours interentreprises.

En matière de formation commerciale initiale, l'Organisation pour la formation commerciale fiduciaire/immobilière (OFCF) est responsable de la formation des apprentis dans le cadre des cours interentreprises (CI) de la branche Fiduciaire/Immobilier. Avec l'introduction de l'apprentissage mixte dans les CI, l'offre de formation se perfectionne.

Contexte

Début 2018, la Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC) a lancé le projet «Employé-e-s de commerce 2022». Ce projet va permettre d'adapter la formation commerciale initiale au monde du travail de demain. L'apprenti est au cœur des lieux d'apprentissage que sont l'entreprise, les cours interentreprises et l'école professionnelle. L'idée centrale de la réforme est de mettre en œuvre une promotion intégrée des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles dans les trois lieux

d'apprentissage et de créer les conditions d'un apprentissage tout au long de la vie et d'une autonomisation des apprentis et des collaborateurs. Dès le début du programme de formation 2020, la branche OFCF va mettre en œuvre le plus grand nombre possible de composantes du projet «Employé-e-s de commerce 2022».

Aperçu du projet

Dès le lancement des formations, prévu à l'été 2020, les cours interentreprises seront dispensés sous la forme d'un apprentissage mixte. Ainsi, les apprentis acquerront les bases spécifiques à la profession en auto-apprentissage à l'aide de contenus pédagogiques numériques, et se prépareront de la sorte aux CI. Dans le cadre des CI, les apprentis seront amenés à réaliser des travaux pratiques et pourront confronter les acquis d'apprentissage à la pratique. Dès le cursus 2019-2022, trois classes ont déjà été organisées sous forme de classes pilotes, sur la base du nouveau modèle.

Environnement d'apprentissage numérique

Les contenus numériques sont mis à disposition sur la plate-forme d'apprentissage «Konvink». Les apprentis bénéficient d'un accès personnel à Konvink et y gèrent leur portfolio personnel directement en ligne.

L'apprentissage mixte combine
l'auto-apprentissage numérique
avec les travaux pratiques effectués
lors des cours interentreprises.

Formations pour les formateurs professionnels et les responsables CI

Des formations sont proposées aux formateurs professionnels et aux responsables CI déjà en poste, où ils ont accès à des informations détaillées sur les innovations.

BEAUCOUP D'ÉLAN DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE

En coopération avec FIDUCIAIRE|SUISSE, la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse a créé le nouveau programme d'études «Financement, fiducie et conseil».

En choisissant telle ou telle branche d'études, les économistes d'entreprise en herbe approfondissent leurs connaissances et sont préparés à leur entrée dans la vie professionnelle dans le secteur concerné. Le nouveau programme d'études «Financement, fiducie et conseil» s'adresse spécifiquement à la relève du secteur fiduciaire. Outre les sujets comme la présentation des comptes, la fiscalité et la révision, il s'attarde également sur la numérisation de la branche fiduciaire et de ses clients. Les diplômés apprendront les fondements du métier, mais se destineront aussi à devenir des prescripteurs de nouvelles offres de conseil et de services (conseil en matière de clôture des comptes, évaluation d'entreprise, etc.). Ce programme d'études est proposé aux étudiants à temps plein et à temps partiel et constitue un parcours de carrière idéal pour celles et ceux qui ont déjà suivi un apprentissage d'employé-e de commerce avec maturité professionnelle dans le secteur fiduciaire. Le 17 septembre 2020, les premiers étudiants pourront découvrir le nouveau programme d'études.

Lancement du nouveau programme d'études «Financement, fiducie et conseil»

L'un des grands défis de la branche fiduciaire réside dans la pénurie de spécialistes du secteur. Par le biais d'une promotion des offres attrayantes dans le secteur de la formation initiale et le perfectionnement professionnel, FIDUCIAIRE|SUISSE entend inciter la relève à embrasser une carrière dans le secteur fiduciaire. Nous sommes fiers d'avoir trouvé avec la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse un solide partenaire pour un nouveau projet de promotion de la relève.

Le nouveau programme
d'études s'adresse spécifiquement
à la relève du secteur fiduciaire après
l'apprentissage d'employé de commerce
avec maturité professionnelle.

CRÉER DES CONDITIONS CADRES OPTIMALES POUR NOTRE BRANCHE



CRÉER DES CONDITIONS CADRES OPTIMALES POUR NOTRE BRANCHE

La pénurie de spécialistes, la numérisation et la régulation à outrance des autorités sont les trois grands défis auxquels est confrontée la branche fiduciaire. C'est pourquoi l'un des principaux objectifs politiques de FIDUCIAIRE|SUISSE est de créer des conditions cadres optimales pour relever ces défis et promouvoir l'attractivité de la branche. Cela passe par la présence d'un réseau solide et c'est avec un grand plaisir que FIDUCIAIRE|SUISSE a vu sa présidente centrale Daniela Schneeberger réélue au Conseil national le 20 octobre 2019.

Participation active aux consultations et aux auditions

Au cours de l'exercice écoulé, l'association, soutenue en cela par des spécialistes des quatre instituts, a défendu les intérêts des experts et agents fiduciaires lors de diverses consultations et auditions:

Faciliter les successions d'entreprises

Les autorités fédérales procèdent actuellement à une révision complète du droit suisse des successions étape par étape. Dans le cadre de la révision du droit succes-

FIDUCIAIRE|SUISSE prend régulièrement position sur des thèmes spécifiques:

soral, un avant-projet a également été envoyé pour consultation; cet avant-projet concerne spécifiquement la succession des entreprises. Avec ce projet, les mesures juridiques tant attendues visant à faciliter la succession des entreprises se sont traduites de manière concrète, ce dont FIDUCIAIRE|SUISSE s'est vivement félicité.

Une coopération fructueuse autour de la loi sur le travail

L'une des propositions majeures ayant retenu l'attention de l'association au cours du dernier exercice financier fut la révision de la loi sur le travail (LTr). L'initiative parlementaire Graber prévoit d'adapter la LTr au besoin de modernisation de notre société de services. Les salariés occupant des fonctions de direction et les spécialistes à des postes comparables, qui jouissent d'une grande autonomie dans l'organisation de leurs tâches et de leurs horaires de travail et de repos, doivent être dispensés des dispositions relatives à la durée maximale du travail, aux périodes de repos et au travail de nuit et du dimanche. Un modèle de temps de travail annuel devrait s'appliquer pour ces derniers. Pour les spécialistes de la branche

fiduciaire, une flexibilisation des horaires de travail est de mise. FIDUCIAIRE|SUISSE, en tant que membre d'alliance réflexion suisse et d'autres associations du secteur des services, a donc été à l'avant-garde de cette révision.

La déclaration d'impôt sera 100% numérique

Avec la loi fédérale sur les procédures électroniques en matière d'impôts, le Conseil fédéral entend supprimer l'obligation de signature de la déclaration d'impôt par voie électronique et créer les conditions juridiques qui permettront la mise en place de procédures électroniques dans le domaine fiscal. FIDUCIAIRE|SUISSE soutient par principe les efforts visant à encourager les procédures et processus électroniques dans le domaine fiscal. Il convient toutefois de retenir comme critère décisif le fait que le traitement électronique va entraîner une simplification et un allègement significatifs de la charge administrative par rapport à la situation actuelle, ce tant pour les autorités fiscales que pour les contribuables. En outre, les procédures électroniques ne doivent pas entraîner une hausse des coûts et/ou des taxes.

CRÉER DES CONDITIONS CADRES OPTIMALES POUR NOTRE BRANCHE

Circulaire no 37: «Imposition des participations de collaborateur»

Le point de départ du projet fut la motion CER-N (17.3261) «Pour un traitement fiscal concurrentiel des start-up et des participations détenues par leurs collaborateurs». FIDUCIAIRE|SUISSE a participé à la fois à la consultation et à l'audition et a critiqué en particulier le traitement de l'impôt sur la fortune et son calcul selon la circulaire de la CSI n° 28. Le principe était de trouver une solution plus aboutie.

Crise du coronavirus: soutien à notre économie

Avec le confinement et les craintes existentielles qu'il a suscité dans les entreprises fortement touchées, FIDUCIAIRE|SUISSE a reçu d'innombrables demandes: questions sur le chômage partiel, questions sur les crédits COVID-19, questions sur les répercussions sur les impôts et le contrôle restreint, auxquelles il a été répondu sans délai. Parallèlement, un maximum d'informations, de liens et de fiches sur les mesures économiques et les ajustements organisationnels au sein de l'entreprise en ces temps de crise a été compilé et mis à la disposition du public sur notre site Internet, avec le concours des instituts et des sections.

FIDUCIAIRE|SUISSE prend régulièrement position sur des thèmes spécifiques:

08.07.2019:	prise de position sur le changement de système de l'encouragement à la propriété du logement
17.07.2019:	RFFA: ordonnance relative à la déduction fiscale pour autofinancement des personnes morales et ordonnance relative à l'imputation d'impôts étrangers prélevés à la source
19.07.2019:	prise de position sur la circulaire n° 29b relative au principe de l'apport de capital
30.08.2019:	prise de position sur la modification du Code civil (succession d'entreprises)
07.10.2019:	prise de position sur l'initiative parlementaire Graber (16.414)
14.10.2019:	prise de position sur la loi fédérale sur les procédures électroniques en matière d'impôts
22.10.2019:	prise de position sur la modification de l'ordonnance du DFF sur la déduction des frais professionnels des personnes exerçant une activité lucrative dépendante en matière d'impôt fédéral direct (ordonnance sur les frais professionnels)
13.03.2020:	prise de position sur l'initiative parlementaire 14.470 Luginbühl, «Renforcer l'attractivité de la Suisse pour les fondations»
20.03.2020:	consultation sur la modification de l'ordonnance sur l'impôt anticipé
03.04.2020:	prise de position sur le moratoire 725 ainsi que sur la procédure concordataire simplifiée
29.05.2020:	prise de position sur l'adaptation de la circulaire de l'AFC n° 37 «Imposition des participations de collaborateur»

PETIT, MAIS REMARQUABLE: LE BUREAU EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION CENTRALE



PETIT, MAIS REMARQUABLE: LE BUREAU EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION CENTRALE

Toujours à vos côtés

Jour après jour, le bureau exécutif reçoit des demandes émanant de la population, auxquelles il répond directement ou avec le soutien professionnel des membres de nos instituts. Au début de la crise du coronavirus, nous avons travaillé main dans la main avec nos instituts et nos sections afin de rassembler autant d'informations, de liens et de notices que possible sur les mesures économiques et les adaptations organisationnelles prises par les entreprises en ces temps de crise, ce afin de soutenir nos membres partout où cela était possible. C'est pourquoi, malgré le télétravail, nous sommes restés disponibles par téléphone ou par e-mail pendant toute la durée du confinement, aux heures d'ouverture régulières.

Au cours de l'année sous revue, le bureau exécutif de l'association centrale a redoublé d'efforts, apportant comme à l'accoutumée un soutien organisationnel et administratif aux commissions et aux comités. Outre les tâches quotidiennes et la gestion des comités, ces derniers ont par ailleurs bénéficié d'un accompagnement dans le déploiement de projets clés. Si le projet en cours «Solution numérique pour l'association» est particulièrement passionnant, de précieuses opportuni-

Le bureau exécutif fournit aux membres un soutien opérationnel de qualité.

tés de promotion de la relève ont également été créées dans le domaine de la formation, notamment avec le lancement du nouveau programme d'études «Financement et fiducie» ou la nouvelle formation à destination des personnes changeant de cap.

Un réseau fort

FIDUCIAIRE|SUISSE entretient un vaste réseau de partenaires. Nous coopérons avec diverses institutions afin de gagner en poids politique et d'exploiter les synergies. Nous nouons également des partenariats avec des entreprises qui présentent un intérêt pour nos membres et offrent des avantages sous forme de rabais ou de prestations supplémentaires. Au cours de l'exercice écoulé, le personnel du bureau exécutif a une nouvelle fois gagné de nouveaux partenaires pour vous.

Changement de personnel

Au cours de l'année écoulée, un changement est intervenu au sein du personnel de l'association centrale. Daniela Haller, qui était responsable de l'administration de FIDUCIAIRE|SUISSE depuis plus de sept ans, relèvera un nouveau défi professionnel à partir du mois de juillet. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son

engagement sans faille. Nous souhaitons la bienvenue à Daniela Meyer qui lui succède à partir du 11 juin 2020. Daniela Meyer est une spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral et possède une vaste expérience dans le secteur fiduciaire et en tant qu'assistante. Elle nous soutiendra à 100% dans nos futures tâches en tant que responsable de l'administration et de la comptabilité.

Au sein du bureau exécutif, une petite équipe dévouée travaille au service des membres de FIDUCIAIRE|SUISSE. Ce qui rend notre travail si intéressant au bureau exécutif, ce sont précisément la multiplicité des tâches et les contacts avec les membres et les sections.



Vanessa
Jenni



Olivia
Notz



Daniela
Meyer

COMMISSION DE DÉONTOLOGIE



La commission de déontologie a pu cloturer onze cas durant l'exercice 2019-2020.

Au cours de l'exercice 2019/2020, la commission de déontologie a statué sur onze plaintes pendantes à l'occasion d'une réunion et par voie de circulaire. Au cours de l'année sous revue, six nouveaux cas ont été dénoncés, un chiffre légèrement en deçà de la moyenne enregistrée depuis de nombreuses années. Au 30 juin 2020, seules les trois plaintes déjà suspendues l'année précédente pour cause de procédures civiles et/ou pénales en cours demeurent pendantes.

	Année précédente	Nouveau	Réalisé	En cours
30.6.2019	6	8	6	8
30.6.2020	8	6	11	3

Dans neuf procédures, aucune violation des règles d'éthique professionnelle n'a été constatée, aucune plainte n'a été retenue et/ou les parties dénonciatrices ont retiré leurs plaintes après avoir trouvé un accord avec les membres.

d'éthique professionnelle par négligence grave. Des amendes de CHF 1'000 chacune ont été prononcées à l'encontre des membres concernés, et les frais de procédure ont été mis à leur charge.

Dans l'un de ces cas, le membre a manqué à l'obligation de diligence prévue à l'art. 3 des règles d'éthique professionnelle, dans la mesure où il a imputé sur la comptabilité commerciale l'acquisition à titre privée de parts sociales d'une société à responsabilité limitée. La commission de déontologie a conclu qu'il ne relève pas des attributions de la partie dénonciatrice de vérifier l'exactitude des écritures passées par le membre. Toutefois, la commission de déontologie ne partage pas l'avis selon lequel toute erreur d'écriture constitue une violation de l'obligation de diligence. D'autre part, les opérations extraordinaires ou inhabituelles doivent être traitées avec un soin accru et, en cas de doute, le client doit être consulté ou l'écriture erronée doit être rejetée le cas échéant.

Dans un deuxième cas, la commission de déontologie doit encore se prononcer sur les conditions dans lesquelles un agent fiduciaire peut être institué comme héritier. En l'espèce, il a été constaté que le membre avait failli à faire respecter les règles d'éthique professionnelle par ses employés, ce qui constitue une violation de l'art 2, al. 1 des règles d'éthique professionnelle. À cet égard, je renvoie à la publication correspondante de la décision dans TREX 4/2020, p. 234 et suivantes.

ORGANISME D'AUTOREGULATION (OAR)



ORGANISME D'AUTORÉGLATION (OAR)

L'indépendance de l'OAR est différée de manière délibérée.

Au 30 juin 2020, l'OAR comptait 375 membres au total, ce qui correspond à une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Une fois de plus, de nouveaux membres ont rejoint l'OAR, lequel a vu le nombre de ses membres croître légèrement. À la suite des nouvelles exigences réglementaires émises par la FINMA, un certain nombre d'intermédiaires financiers sont en train de cesser leurs activités commerciales ou de fusionner avec d'autres agences fiduciaires de plus petite taille. Cette démarche s'inscrit dans le droit fil de la hausse des coûts.

Indépendance de l'OAR

Comme cela a déjà été évoqué dans le dernier rapport, l'indépendance de l'OAR n'est pas encouragée, et ce de manière délibérée. Les exigences en matière d'indépendance des membres de la commission et des réviseurs ont été considérablement durcies. C'est ce qui ressort des dernières recommandations de la FINMA édictées dans le sillage de la révision annuelle de la LBA. Le durcissement des exigences a pour conséquence le report de l'indépendance de l'OAR.

Entre-temps, tous les cadres de référence de l'OAR ont également été révisés et adaptés en tenant compte des recommandations de la FINMA, puis soumis à cette dernière pour approbation. La révision de la LBA a été annulée cette année par la FINMA en raison du coronavirus. Aussi, il a été convenu que les cadres de référence révisés de l'OAR devraient être ajustés dans le cadre de l'entretien de surveillance qui doit encore être fixé.

En vue de la prochaine inspection par pays opérée par le GAFI, laquelle a pour le moment été reportée à 2021, le règlement de l'OAR a dû être adapté en conséquence en raison de la ré-vision de la OBA-FINMA (ordonnance de la FINMA sur le blanchiment d'argent), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. À la suite de la révision de la OBA-FINMA, le règlement d'origine a été révisé en conséquence et est entré en vigueur également le 1^{er} janvier 2020. Le nouveau règlement en vigueur est accessible sur le site de l'OAR.

ORGANISME D'AUTORÉGULATION (OAR)

Rapport national du GAFI

Les obligations des consultants initialement prévues dans la LBA révisée du 26 juin 2019 et/ou les prestations de services fournies en rapport avec des sociétés, des trusts ou des actionnaires au nominatif ont été définitivement supprimées par les deux chambres de l'Assemblée fédérale dans le cadre du processus d'élimination des divergences. Les fiduciaires qui ne sont pas des intermédiaires financiers au sens classique du terme ne sont pas soumis à la LBA, même lorsqu'ils fournissent les services mentionnés ci-dessus, ou ne sont pas tenus de s'efforcer d'obtenir leur affiliation à un OAR en vertu de la loi.

En dépit de la suspension de l'inspection par pays réalisée par le GAFI, l'influence de ce dernier est palpable dans la mesure où il lui revient de définir le groupe de pays à haut risque et où la liste de ces pays est intégrée en conséquence, en Suisse, dans le concept de surveillance fondé sur le risque existant.

LSFin/LEFin

À l'heure actuelle, trois organismes de surveillance sont agréés par la FINMA. Il s'agit de l'OSIF, de l'OSFIN et de SO-FIT. Les exigences opérationnelles imposées par la FINMA aux OAR ont depuis été mises en œuvre. La commission a été étoffée et compte désormais cinq membres au total. Il est ainsi garanti que les décisions de la commission peuvent être prises indépendamment de l'association à tout moment. Désormais, la plupart des membres de la commission ne peuvent plus exercer aucune fonction au sein de l'association. Les exigences d'indépendance plus strictes s'appliquent désormais également aux réviseurs accrédités par l'OAR. L'OAR en a tenu compte dans la révision des cadres de référence et a mis en œuvre des mesures dans ce sens.

Perspectives

La hausse des cotisations de membres a été décidée lors de la dernière assemblée des membres et ces derniers en ont été informés par courrier. Cette hausse vise à couvrir la hausse des besoins financiers de l'OAR découlant du durcissement des exigences de surveillance.

BUSINESS PARTNER

En tant que membre, vous bénéficiez de nombreux avantages et de conditions préférentielles.



SAGE Suisse SA

Sage est leader mondial du marché des systèmes intégrés de comptabilité, gestion salariale et de paiement. En Suisse, avec plus de 60 000 clients, 2400 fiduciaires et 450 partenaires de distribution, Sage compte parmi les éditeurs leaders suisses de logiciels de gestion d'entreprise pour PME.

sage.com



AXA Winterthur

Les membres de FIDUCIAIRE | SUISSE bénéficient d'un rabais de 20% sur l'assurance responsabilité civile professionnelle, auquel s'ajoute un rabais de 10% sur la prime annuelle de l'assurance responsabilité civile organes de société (D&O) et de l'assurance contre les abus de confiance.

axa.ch



Reich + Nievergelt SA

Exploitez votre environnement informatique dans notre centre de données en Suisse. Nous sommes aussi votre partenaire pour la téléphonie et la communication. En tant que nouveau client et membre de FIDUCIAIRE|SUISSE, vous profitez d'une analyse gratuite de votre environnement TIC. Confiez-nous la maintenance et la gestion de vos précieux outils et recentrez-vous sur votre cœur de métier.

reich-nievergelt.ch



fiduciaire.comparatif.ch

Le comparatif de fiduciaires suisses propose une plate-forme de recherche optimale. Les clients trouvent des informations pertinentes de façon efficace et peuvent comparer confortablement les différentes offres. Les fiduciaires peuvent présenter leurs offres de façon simple et avantageuse.

treuhandvergleich.ch



COMATIC

Grâce au logiciel fiduciaire de Comatic, la collaboration avec vos mandants devient pour vous, en tant que fiduciaire, un jeu d'enfant. Les membres obtiennent un rabais de 20% sur les licences Comatic.

comatic.ch



ServerBase SA

ServerBase SA s'occupe de gérer votre entière TI dans sa propre base de données en nuage suisse, qui est très sécurisée, pour que vous puissiez vous concentrer sur vos compétences principales. Grâce à notre grande expérience dans le secteur fiduciaire, vous pouvez compter sur un partenaire compétent et fiable. Comme membre de FIDUCIAIRE|SUISSE, vous profitez de nos conditions spéciales.

serverbase.ch



ABACUS Business Software

Plus de 1400 fiduciaires travaillent avec succès avec Abacus Business Software – la solution fiduciaire suisse depuis plus de 30 ans.

abacus.ch



IBC Insurance Broking and Consulting SA

IBC Insurance Broking and Consulting SA offre aux membres de FIDUCIAIRE|SUISSE, et dans tous les domaines, une solution d'assurance sur mesure qui couvre les risques dans le périmètre souhaité. Les membres bénéficient de contrats-cadres et de services spécialement développés pour répondre à leurs besoins.

ibc-broker.com



SWICA

La protection d'assurance de SWICA est étendue et performante. Assureur maladie et accidents complet, SWICA conseille vos assurés en cas de maladie et d'accident. Participez au programme de bonus BENE-VITA et bénéficiez de remise de prime intéressantes sur certaines assurances complémentaires. SWICA soutient également vos efforts en faveur de votre santé dans tous les moments de la vie grâce à des contributions renommées en matière de prévention et de promotion du sport.

swica.ch



TAXWARE

La réponse à toutes les questions d'ordre fiscal – efficace, polyvalente, compréhensible – la planification fiscale et financière avec TaxWare apporte une valeur ajoutée. En tant que nouveau client de FIDUCIAIRE|SUISSE, vous avez droit à une formation d'introduction gratuite.

taxware.ch



LYRECO

Des articles de bureaux classiques aux articles promotionnels et outils d'impression professionnels jusqu'aux snacks, au café de Nespresso, à l'équipement individuel de protection, aux articles d'hygiène et aux vastes services de logistique – Lyreco vous propose une ample offre d'un seul fournisseur à des conditions spéciales. En particulier, vous profitez de prix nets pour des cartouches toner HP ainsi que d'une offre conçue exclusivement pour vos besoins. A great working day. Delivered.

lyreco.com

FIDUCIAIRE | SUISSE

FIDUCIAIRE|SUISSE, Union Suisse des Fiduciaires
Monbijoustrasse 20, Case postale, 3001 Berne
Téléphone: 031 380 64 30, Fax: 031 380 64 31
info@fiduciairesuisse.ch, www.fiduciairesuisse.ch